

À la lire me revient une phrase de Gertrud Selznick, sociologue américaine de Berkeley, dont l'intuition fort subtile, et la beauté de la formule, m'ont accompagné depuis que je l'ai découverte au début des années 1970.

Confrontée elle aussi à une pluralité de manifestations empiriques (du phénomène juridique dans son cas), et donc à une indétermination de ses réalisations, Gertrud Selznick déclarait : *Les sciences sociales sont mieux servies lorsque les définitions sont « faibles » et les concepts « forts »*¹.

Par définition faible, elle entendait une saisie large des phénomènes pour embrasser toutes les formes d'expériences qui en relèvent. Et l'idée de concept fort lui permettait, s'appuyant sur ce qu'elle appelait une « théorie normative de la culture », de confronter les formes empiriques plus faibles aux configurations à intensité normative plus forte.

Une telle orientation est-elle encore fondée aujourd'hui ? On peut en douter, mais ce faisant elle indiquait une direction à prendre à notre époque où se recomposent les relations entre la philosophie et les sciences sociales, entre le normatif et l'empirique.

Et c'est aussi la voie que nous semble suivre Christine Servais lorsqu'elle nous propose avec le quasi-concept « d'entremêler, comme le faisait Derrida, l'empirique et le transcendantal ».

Nous pouvons nous réjouir d'avoir dans les mains un tel dossier de textes, rassemblés pour avancer dans l'élaboration de cette nouvelle médiation horizontale. On pressent l'ampleur de la tâche : il s'agira de relever un double défi intellectuel.

Car il ne sera pas seulement question de repenser une nouvelle forme de médiation en l'opposant à celle des Trente Glorieuses qui a vu un essor gigantesque des professions avec la social-démocratie. Il faudra surtout la confronter à sa forme pluriséculaire, qui remonte aux temps plus anciens que nous avons rappelés, et qui est à un niveau plus anthropologique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous parlons plus haut de tâche civilisationnelle.

Et nous ne doutons pas que, pour travailler sur cette verticalité longue et cette verticalité courte, cet ouvrage sera un stimulant intellectuel de premier ordre.

1 Phrase citée par Philippe Selznick (*Law, society and industrial justice*, 1969, Russel Sage Foundation, pp. 4-5) et traduite par nous.

Introduction

La médiation, un « quasi-concept »

Christine SERVAIS
Université de Liège

L'explosion des pratiques de médiation, que ce soit dans les domaines juridique, administratif, social, scolaire, familial, thérapeutique ou culturel, est lue par les spécialistes comme la proposition d'un nouveau mode de régulation sociale, voire comme un nouveau modèle de relation entre individus, de même qu'entre individus et État. Ce modèle « ne serait pas fondé sur la rationalité instrumentale [...] mais sur une autre forme de rationalité, de nature communicationnelle¹ ».

Il émergerait dans un contexte historique caractérisé par la fin de la régulation verticale des normes, au sein d'une société structurée par le pluralisme normatif et la négociation des valeurs, et correspondrait, selon ce point de vue, à d'autres modes d'articulation entre univers de sens hétérogènes. Par ailleurs, la médiation serait chargée de régler les éventuels conflits de normes et valeurs susceptibles de survenir dès lors que l'on ne dispose plus de normes universelles et/ou transcendantes auxquelles se référer.

Ainsi la médiation est-elle conçue tout autant comme le symptôme d'une évolution sociale que comme un remède à ses pathologies ; elle est à la fois perspective théorique et modèle d'action, façon de dire et façon de faire² ; enfin, elle désigne autant des phénomènes « micro » (relation d'un public à une œuvre, relation entre individus en conflit) que des phénomènes « macro » (relation entre groupes culturels ou univers de sens). On perçoit déjà que cet objet ne peut être saisi d'un seul geste.

Ces changements sociétaux, dont la médiation serait à la fois le cadre d'analyse et le modèle d'action, placent la notion de médiation au centre d'enjeux qui paraissent néanmoins contradictoires, et nombreux sont les chercheurs qui soulignent par exemple la dimension paradoxale de son institutionnalisation (celle-ci entrant en contradiction directe avec l'idée que la médiation se caractérise par

1 Bonafé-Schmitt J.-P., « La médiation : une nouvelle forme d'action », dans *Médiation et action publique. La dynamique du fluide* (sous la direction de J. Faget), Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, p. 67.

2 Selon J. Faget, in *op. cit.*, p. 12.

la spontanéité)³, ou qui font remarquer qu'elle s'inscrit dans une situation de communication confuse : les pratiques et dispositifs de médiation *doivent* rassembler, mettre en relation, recoudre le lien, etc., mais sans en passer par l'injonction, l'imposition ou le pouvoir.

La médiation spécifiquement culturelle a pour sa part des implications qui, relatives aux mondes de l'art et de la culture, n'en ont pas moins une portée politique, liée notamment aux questions de hiérarchie et de démocratie culturelle, de pluralité et de conflit de normes ou de valeurs, d'accès à l'art contemporain, de « monde commun », etc. En d'autres termes, et quoi qu'on entende parfois à son sujet, il semble bien que la médiation prenne place dans des systèmes à caractère prescriptif, voire coercitif.

C'est pourquoi d'ailleurs, et par-delà les travaux scientifiques sur les procès et dispositifs de médiation, les *pratiques* de médiation elles-mêmes posent à la société des questions urgentes sur le conflit, sa légitimité et sa résolution ; sur la pluralité et le partage des normes ; sur le rôle des institutions ; sur le rôle du politique dans la régulation sociale, etc.

De son côté, le champ académique est confronté à des questions relatives à son enseignement : quelle peut être une formation spécifique à la médiation ? La médiation dispose-t-elle d'un langage propre susceptible d'être enseigné ? Pour le dire autrement, la médiation est-elle une procédure assez abstraite et formalisée pour pouvoir être exportée d'un contexte à un autre ? Et quels seraient dès lors les modèles normatifs susceptibles de donner la mesure des pratiques de médiations et de les évaluer ? Qui doit les définir ? La médiation répond-elle, *in fine*, à un objectif d'évaluation ?

Pour toutes ces raisons, le moment semble venu de faire le point sur les implications tant scientifiques que théoriques, pratiques et idéologiques de cette notion, et c'est dans cette perspective que s'inscrit cet ouvrage.

Il est issu du constat suivant : dans le champ scientifique comme dans le champ des pratiques, la médiation s'est aujourd'hui imposée, soit comme outil d'analyse des processus de communication, soit comme outil apte à soigner/traiter/améliorer les relations entre pairs, entre groupes culturels ou sociaux, ou encore entre individus et institutions (médiatique, hospitalière, culturelle, juridique, scolaire, etc.). L'extension sans précédent de cette notion pour décrire et installer des pratiques autant que pour réfléchir aux dispositifs qui régissent les rapports sociaux est forcément liée à un contexte historique où elle apparaît comme : 1° plus féconde que d'autres notions (« communication », « relation », « signification ») pour décrire des phénomènes allant de la production de sens aux manières de se lier ou de « faire société », et nous pouvons voir là sans doute une prise de conscience par le champ scientifique que cette notion réfère à un

nœud qui paraît aujourd'hui incontournable pour décrire les pratiques et relations sociales dans leur ensemble ; 2° plus efficace que d'autres formes d'interventions à caractère social et politique, et là se joue sans doute un désir politique de remédiation qui se traduit par la mise en place d'une foule de dispositifs et d'agencements nouveaux. Nous allons interroger ici les manières dont la médiation est aujourd'hui pensée et mise en place, à la fois par les praticiens, par les institutions et par les chercheurs, en prenant pour point d'entrée les rencontres et les confrontations entre ces trois champs. Ce sont ces rencontres (comment les conceptions des uns influencent – ou font retour sur – celles des autres) qui constituent l'objet de cet ouvrage. Nous souhaitons penser les paradoxes, les rapports de force, les problèmes dans lesquels sont prises les pratiques et les conceptualisations de la notion, ses apories, ses lieux et points de fuite, etc., et les penser dans leur contexte historique et scientifique, afin d'en faire émerger les différents enjeux, notamment politiques. Observer la médiation c'est nécessairement observer un regard porté sur la société, et la manière de la penser, dans quelque arène de discours que ce soit, nous dit forcément quelque chose de nos craintes, de nos espoirs et de nos désirs quant aux liens qui nous unissent et aux forces qui nous séparent, nous partagent ou nous opposent.

Dans le contexte scientifique, il est peu à peu apparu lors des discussions qui ont donné lieu au projet de cet ouvrage⁴ que la notion de médiation avait une valeur transversale qui nous permettait de construire et d'élaborer un langage commun entre les différentes disciplines des sciences humaines où nous travaillons⁵ ; comme avaient pu le faire il y a 60 ans la notion de code ou la théorie des systèmes, qui d'ailleurs consacrait son inventivité à décrire elle aussi des agencements humains/technique, cette notion nous permettrait à la fois de fouiller et d'approfondir nos propres réflexions disciplinaires et d'élaborer une vision commune des phénomènes de communication.

Or la médiation reste un concept « instable », aussi bien dans la théorie, où elle est investie de toutes parts, que dans les pratiques, où elle ne répond pas à un référent unique. Il paraît clair que si l'on a tant insisté sur la « plasticité » de la notion de médiation culturelle par exemple, c'est bien parce que celle-ci renvoie à une ambivalence fondamentale, et peut-être indépassable : comment concilier l'usage scientifique d'une notion et l'usage pratique d'un outil, si aucun de ces deux usages ne peut légitimement précéder l'autre et le déterminer ? Nous ne pouvons en effet considérer les pratiques de médiation comme une simple application de sa définition théorique, puisque nos domaines d'étude veulent au contraire que nous décrivions les phénomènes du monde et non que nous les prescrivions. Mais nous ne pouvons pas non plus déduire la notion des

4 Je souhaite remercier ici les participants à nos discussions qui ne figurent pas dans cet ouvrage, en particulier Erik Spinoy, Patricia Willson et Céline Letawe.

Les brèves présentations que je propose de chacun des chapitres doivent également beaucoup à ces discussions.

5 Sociologie, anthropologie, sciences de la communication, traductologie, théorie littéraire, cultural studies, psychanalyse et philosophie.

3 Dufène B., « Les usages sociaux de la notion de médiation culturelle », dans J.-L. Chabot, S. Gal et C. Tournu (éds), *Figures de la médiation et lien social*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 211-224.

pratiques, car il nous manquerait alors le recul critique qui doit permettre de les décrire à l'aune de critères tenant à notre conception de l'art, de la culture et du social, par exemple.

La relation théorie/pratiques est donc un bon point d'entrée pour interroger cette notion, car elle nous permet d'emblée de mettre l'accent sur cette question, qui traverse tout notre travail autour de la médiation et à laquelle j'ai fait allusion plus haut : on fait usage de la notion de médiation pour décrire différents contenus (des dispositifs, des processus), mais y a-t-il une forme stable qui se laisserait décrire comme médiation, et d'où pourrions-nous la tirer ? Nous sommes rapidement placés au cœur d'un problème qui concerne la fixité, la permanence, la stabilité de « formes » ou « patterns » de communication face à la variation des contextes, des acteurs et des situations. Cet écart théorie/pratiques menace la possibilité de décrire des phénomènes ou des processus en tant que médiation et, du coup, la possibilité même d'arrêter, de circonscrire à un moment ou un autre ce processus de médiation lorsque nous le rencontrons : où est-il, au juste, où s'arrête-t-il ? C'est donc à la fois la définition extensive de la notion qui pose problème (quels cas la notion désigne-t-elle ?) et sa définition intensive (à partir de quelle définition pouvons-nous identifier les cas ?). « La » médiation, est-ce que cela existe ? En clair, nous ne pouvons ni déduire la notion ni l'induire. Et nous ne pouvons l'attraper ni la tirer d'où que ce soit, car ce n'est pas non plus un concept philosophique. Avec la médiation, nous sommes condamnés à l'entre-deux. Bien entendu, nous pourrions, par un coup de force, décider d'un signifié pour cette notion, et décider, à partir de là, des phénomènes qui en relèvent et de ceux qui n'en relèvent pas, mais alors elle y perdrait toute consistance et ne serait plus d'aucune utilité critique ni théorique ; c'est aussi ce que montre cet ouvrage.

Cette situation, où la pratique ne s'appuie pas sur une théorie et où la théorie ne peut décrire une pratique foisonnante à partir de concepts fondés, est en effet selon nous riche d'enseignements, tant sur la notion elle-même que sur les noeuds conceptuels qui travaillent nos champs de recherche ou sur la complexification des pratiques sociales polarisées autour de cette notion. Il nous semble donc que ce recours aux pratiques et à la notion de médiation dans tous les domaines de la vie sociale⁶, et ce alors même que, répétons-le, cette notion est si peu fondée, signale un problème épistémologique qui doit être interrogé comme tel dans un cadre scientifique et politique.

À condition de les analyser en effet, ces usages et ces pratiques signalent le retour de la réflexion sur le rapport entre communication et politique qui a accompagné l'émergence des notions de consensus et d'espace public il y a quarante ans.

En réalité, le succès de la médiation auprès des institutions et des politiques publiques tient sans doute tout simplement au paradoxe fondamental que j'ai

signalé plus haut : elle passe pour un processus dégagé de tout rapport de force ou de tout exercice de pouvoir alors qu'elle s'inscrit dans une situation de communication injonctive qui dit : « il faut s'entendre, se comprendre, se (re)lier, éteindre les conflits, combler les écarts, etc. », de nouvelles normes étant censées émerger spontanément du processus de médiation lui-même. En d'autres termes, et au-delà du simple paradoxe entre spontanéité et injonction, il semble y avoir un consensus politique sur la nécessité de mettre en place tous ces dispositifs de médiation alors que c'est du processus de médiation qu'est censé émerger le consensus. Ce hiatus est sans aucun doute ce qui lui donne son efficacité politique supposée et justifie la mise en place de tous les médiateurs et de tous les dispositifs dits « participatifs » qui prennent place à tous les niveaux de la vie sociale, professionnelle et culturelle des individus. La plupart des textes présentés ici révèlent, dans leur propre champ de recherche, l'existence d'un tel hiatus au cœur de la notion de médiation et explorent les basculements entre injonction et spontanéité, entre consensus préalable et consensus obtenu. Nous voulons nous appuyer sur ce hiatus pour renverser cette apparente efficacité politique de la médiation et en faire un outil critique. Au vu de son développement, une approche critique de la notion semble en effet aussi nécessaire aujourd'hui que l'a été il y a une vingtaine d'années celle du terme « communication ».

Par ailleurs, chaque chapitre de l'ouvrage prend acte, pour sa propre part, de l'instabilité de la notion de médiation, de sa plasticité. Il nous paraît dès lors possible et fécond de partir de ce constat afin de, dans un second renversement, mobiliser la notion de médiation pour conceptualiser *l'instabilité elle-même* et, en particulier, un mode de rapport à autrui qui ne soit pas totalement réglé.

Les différentes contributions montrent qu'il ne s'agit pas seulement d'un concept « inerte » ou purement descriptif, mais que la notion de médiation donne forme à une orientation épistémologique, méthodologique et politique particulière. Cette approche transverse, par la théorie et par les terrains, de la notion de médiation, peut avoir une valeur heuristique à la fois quant aux pratiques de recherche des différents domaines concernés et aux pratiques sociales auxquelles ces recherches font référence. Elle devrait aider à faire du concept de médiation un outil apte non seulement à décrire des pratiques, mais à les interroger scientifiquement, socialement et politiquement.

De l'ensemble des chapitres se dégagent cinq problématiques communes que je voudrais rapidement présenter.

La première a trait à la difficulté, déjà évoquée, de travailler sur la médiation tout en faisant face à une double indétermination (des pratiques et des concepts). La diversité des acteurs, des pratiques et des discours fait douter qu'il existe empiriquement quelque chose comme « la » médiation. Dès lors, comment se saisir empiriquement d'un « objet » qui n'en est pas un ? Et comment étudier ces pratiques sans pour autant les lier à une définition préalable de la médiation (fût-elle ou non celle de l'institution), ce qui n'aurait d'autre principe que de faire

6 Juridique, familial, médiatique, scolaire, culturel, thérapeutique, politique, etc.

le tri entre les pratiques qui en relèvent et celles qui n'en relèvent pas ? C'est un véritable entre-deux méthodologique et conceptuel qu'il faut inventer pour faire émerger cet « objet », ce qui rejoint d'ailleurs les questions les plus actuelles des sciences sociales en général. En d'autres termes, on ne peut travailler sur les pratiques de médiation sans travailler également sur le concept, ce qui signifie que le chercheur doit nécessairement faire des choix et se situer : soit il opte pour une définition descriptive, mais il doit alors explicitement faire état de ses décisions, et en examiner les postulats ; soit il opte pour une définition prescriptive, travaille à élaborer ce que *devrait être* la médiation, à quoi *devraient* répondre les dispositifs, et il s'empare alors plus explicitement dans une posture politique.

En second lieu, la plupart des travaux rencontrent de manière assez attendue les questions de norme commune, d'identité singulière et collective, ainsi que celle du rapport au pouvoir et aux institutions. La médiation est toujours convoquée dans un contexte social et elle est, au sens le plus strict, la question du « nous » ; par conséquent presque toutes les recherches mettent en évidence sa dimension éthique concernant ce « nous » : que peut-il être et que doit-il être ? De même, l'analyse des pratiques de médiation se heurte toujours tôt ou tard à cette question : qui distribue les identités – y compris celle du médiateur – et qui a légitimité pour le faire ? Enfin, en relation avec le hiatus mentionné plus haut, une dialectique se noue forcément entre le « passage » (l'une des métaphores les plus souvent requises pour décrire la médiation) et le « forçage », ou « passage en force », entre l'appropriation de la norme d'autrui et sa disparition sous la forme de son intégration dans le système normatif dominant. C'est pourquoi l'un des termes par lesquels le processus de médiation pourrait être décrit est sans doute ce que Derrida appelle « ex-appropriation », ou appropriation inachevée.

Le rapport à la technique constitue, là aussi sans surprise, une autre des problématiques auxquelles se confrontent tous les textes de ce volume. La technique intervient à différents niveaux dans la conceptualisation de la notion de médiation, mais d'une manière générale la question est : la médiation est-elle une technique ? De cette question générale découlent une foule d'autres questions : est-elle alors, en tant que technique, transmissible et susceptible d'être enseignée ? D'être contrôlée par d'autres dispositifs de calculs ? D'être évaluée ? Et certaines techniques de l'ingénierie culturelle visant, dans une optique libérale, à adapter les biens culturels aux besoins ou désirs de chacun, notamment par l'entremise des technologies numériques, méritent-elles d'être appelées « médiation », comme le suggèrent parfois leurs concepteurs ?

La question de la technique, qui est principalement abordée à travers les œuvres de Leroi-Gourhan et Derrida, recouvre en réalité celle du rôle et du statut du tiers, raison pour laquelle elle s'impose de manière si incontournable à tous les chercheurs. Ce tiers est-il « inerte », simple « intermédiaire » ou est-il « intervenant » au sens le plus actif du terme ? Il s'agit là d'une question cruciale pour les médiateurs.

car leur identité sociale dépend directement de la réponse qu'on y apporte : sont-ils le bras armé de l'institution, comptables de leurs résultats ? Sont-ils les agents créatifs d'un réagencement des places et des rôles des individus dans la sphère sociale ? Et dans quelle mesure l'un et l'autre, ou l'un plutôt que l'autre ? Le tiers (humain, animal ou technique) a-t-il vocation à disparaître au cours du processus de médiation ou au contraire doit-on prendre en compte sa propre consistance ? La médiation est-elle un processus « auto-évanouissant » ? Et toute technique assure-t-elle la transparence, c'est-à-dire l'effacement du processus de médiation lui-même pour favoriser le contact direct entre les deux parties ? Enfin, quels sont les enjeux, à la fois identitaires et politiques, de cette oscillation des processus de médiation entre le 2 et le 3 ?

La quatrième problématique que l'on retrouve liée à l'analyse de la médiation est peut-être moins attendue : il s'agit du rôle qu'y jouent la métaphore, le récit, la narration, le jeu et, d'une façon générale, l'imaginaire. Cette récurrence est suffisamment saillante pour être notée. Tantôt ce sont les acteurs qui recourent eux-mêmes à des métaphores pour décrire leur travail, tantôt c'est l'analyse qui prend acte de la dimension performative des métaphores et insiste sur l'importance de métaphoriser les processus de médiation pour aider les acteurs à laisser advenir une réalité plutôt qu'une autre ; tantôt la description des processus met en avant le rôle de la narration dans le processus médiateur ; tantôt encore ce sont les notions d'« espace », de « scène », ou de « jeu » qui s'entremettent dans la description des processus pour rendre compte d'un lieu où se déploie quelque chose qui ne leur préexistait pas. Le rôle de l'imaginaire dans les processus de médiation apparaît primordial : si la médiation est un agent de transformation, cela passe par un espace intermédiaire qui n'est ni celui de l'un ni celui de l'autre, mais où s'ouvre ce que Nancy appelle une « figure » ou une « fiction », un espace imaginaire où quelque chose peut être joué et qui chez Rancière fait l'objet d'une analyse à caractère politique.

Enfin, le dernier groupe de questions soulevées par les différents chapitres de cet ouvrage met en avant la relation fragile entre dispositifs de médiation et processus de médiation. Ce développement prend pour point de départ l'idée, sur laquelle s'accordent tous les auteurs, que la médiation est un processus qui transforme, qui modifie l'existant⁷. À cette idée d'une transformation sont étroitement associées deux autres : celle que les processus de médiation sont « inachevés » ou « interminables », au sens où ils ne s'achèvent pas sur des identités fixées, mais rejoignent au contraire les identités ; et celle que les effets des dispositifs n'ont aucun caractère automatique, en d'autres termes qu'il ne s'agit jamais, avec les dispositifs de médiation, d'une technique purement instrumentale, mais que les processus peuvent toujours modifier non seulement les acteurs, mais également le cadre ou le dispositif de médiation lui-même, et qu'il s'agit là d'une caractéristique essentielle de la médiation : « la » médiation,

7 Cette idée déjà ancienne constitue l'une des caractéristiques sur lesquelles est construite, en Sciences de l'Information et de la Communication, la notion de médiation.

si elle existe, modélise des pratiques qui, pour répondre au modèle, doivent lui échapper ; un dispositif de médiation doit pouvoir avoir des effets imprévus⁸ et redistribuer les identités, notamment et y compris celle du chercheur qui s'y intéresse. L'interruption de la relation entre dispositif et processus, ou entre intentions et effets, est sans doute une caractéristique propre à la médiation, et je vais rapidement, pour conclure, en tirer deux conséquences. En premier lieu figure la question de l'évaluation : si les effets sont toujours susceptibles de modifier les dispositifs, comment pouvons-nous évaluer ceux-ci ? Il n'y a en réalité aucune possibilité d'évaluer objectivement les dispositifs de médiation, mais cela ne peut se faire que relativement aux collectifs qui s'y constituent ou aux capacités que les individus y ont déployées⁹. En d'autres termes, cela suppose de le faire à l'aune de critères éthiques et politiques. Il n'y a pas de description ou d'évaluation des dispositifs de médiation en « il », mais seulement en « nous ». L'une des conclusions les plus intéressantes de notre travail est sans doute que la notion de médiation renverse la question de l'efficacité, et que toute recherche sur la médiation est, de fait, une recherche-action à caractère éthique et politique, ce dont témoignent les chercheurs réunis dans ce volume.

La seconde conséquence est que, si la relation dispositif/processus est essentiellement instable, il faut inventer de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pour la décrire ; en particulier il faut mettre au point des méthodes permettant de tenir ensemble dispositifs et processus, et rendant compte de la précarité conceptuelle de la médiation. Parce qu'elle est à la fois dispositif et processus, et que le dispositif n'assure pas plus le processus que le processus ne confirme le dispositif ; parce que les processus sont toujours ancrés dans le contexte et de ce fait toujours susceptibles de différer de ce qui était attendu ; parce que les dispositifs ne peuvent être rassemblés en une identité conceptuelle qui circonscrirait ce que peuvent être les processus, je suggère d'entremêler, comme le faisait Derrida, l'empirique et le transcendantal et de considérer la médiation comme un « quasi-concept ». Lorsque Derrida qualifie de « quasi-concepts » l'« itérabilité », la « différance » ou d'autres concepts similaires qu'il a forgés, c'est pour marquer le fait que ces concepts se défont eux-mêmes car ils emportent avec eux la dimension empirique des phénomènes, et donc la variabilité infinie de ceux-ci, mais également leur possible impossibilité. Proposer de considérer la médiation comme un « quasi-concept », c'est donc proposer de travailler dans l'entre-deux comme le font les textes de ce volume. C'est aussi, peut-être, suggérer des pistes de croisements entre philosophie et sciences sociales, des pistes qui poseraient la question de la normativité propre au travail scienti-

8 C'est d'ailleurs le sens que lui donne Foucault, sur lequel beaucoup d'auteurs s'accordent.

9 On pourrait d'ailleurs considérer qu'un dispositif de médiation échoue s'il réussit (si les effets sont conformes aux intentions) et réussit s'il échoue (si les effets remettent en question le dispositif lui-même). Cf. sur cette question Servais, Chr. (2015). L'« efficacité paradoxale » de la médiation esthétique. Dans C. Camart, F. Mairesse, C. Prévost-Thomas et P. Vessely (dirs), *Les mondes de la médiation culturelle. Vol. 1. Approches de la médiation* (p. 185-200). Paris : L'Harmattan.

fique, et nourriraient la réflexion sur le point de vue à partir duquel aborder les phénomènes de communication, sur le statut à leur conférer et sur la place du chercheur dans ce travail. Ce faisant, nous fondons la notion sur l'instabilité et la précarité qui la caractérisent, avec toutes leurs conséquences méthodologiques et épistémologiques, mais nous nous donnons les moyens de décrire les dispositifs sans les encenser ou les critiquer *a priori*, en comptant qu'ils peuvent au contraire nous apprendre quelque chose, et en particulier nous introduire à une pensée de la pluralité où, pour évoquer Jean-Luc Nancy, « nous sommes le sens ».